

## Compte rendu de la séance du 02 octobre 2020

**Nombre de membres en exercice: 7**

**Séance du 02 octobre 2020**

**Présents : 7**

L'an deux mille vingt et le deux octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry DA FONSECA (Maire)

**Sont présents:** Sylvain BELHOMME, Laura COUDERT, Thierry DA FONSECA, Béatrice GRENIER, Pascal GRENIER, Vanessa NOEL, Carlos PENA FERNANDEZ

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Carlos PENA FERNANDEZ

### **Ordre du jour:**

1 / Vote de crédit supplémentaire

2 / Subvention partielle accordée aux Associations

3 / Questions Diverses

### **1.Désignation du secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de recourir au vote à main levée et désigne à l'unanimité Carlos PENA FERNANDEZ, secrétaire de séance.

### **2.Approbation du compte rendu du 11 septembre 2020 :**

M le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte rendu de la réunion du 11/09/2020 : aucune remarque n'est formulée par l'assemblée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

### **Délibérations du conseil:**

#### **Vote de crédits supplémentaires - SEXCLES ( DE 2020 053)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-3500.00	

2188	Autres immobilisations corporelles	3500.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SEXCLES, les jour, mois et an que dessus.

### Subvention partielle accordée aux Associations ( DE 2020 054)

M. le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal

- de la liste et du montant des subventions attribuées en 2019 aux associations
- de sa proposition pour certaines associations en 2020

Les membres du Conseil Municipal votent les attributions partielle 2020 comme indiquées dans le tableau ci-dessous,

Libellés	Vote CM 2019	Pour	Abstention	Contre	Vote CM 2020
Société de chasse Sexcles	250	5	2		250
Comité départ lutte cancer	50	7			100
Téléthon	50	6	1		100
SPA	0	7			100
SévaD	0	7			200
A décider par DM (provision)	300	7			1000
<b>TOTAL</b>	<b>2600</b>				<b>1 750</b>

### Questions Diverses :

M le Maire rappelle le droit de passage dans les terrains privés pour l'intervention sur les conduites d'eau : travaux Capel + employé communal.

Fixation poubelles qui se déplacent avec le vent à Bellevue et Vaurs.

Fin du Conseil Municipal à 19h59

## Compte rendu de la séance du 02 octobre 2020

**Nombre de membres en exercice: 7**

**Séance du 02 octobre 2020**

**Présents : 7**

L'an deux mille vingt et le deux octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 02 octobre 2020, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Thierry DA FONSECA (Maire)

**Sont présents:** Sylvain BELHOMME, Laura COUDERT, Thierry DA FONSECA, Béatrice GRENIER, Pascal GRENIER, Vanessa NOEL, Carlos PENA FERNANDEZ

**Représentés:**

**Excuses:**

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Carlos PENA FERNANDEZ

### **Ordre du jour:**

1 / Vote de crédit supplémentaire

2 / Subvention partielle accordée aux Associations

3 / Questions Diverses

#### **1.Désignation du secrétaire de séance :**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité de recourir au vote à main levée et désigne à l'unanimité Carlos PENA FERNANDEZ, secrétaire de séance.

#### **2.Approbation du compte rendu du 11 septembre 2020 :**

M le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur le compte rendu de la réunion du 11/09/2020 : aucune remarque n'est formulée par l'assemblée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents.

### **Délibérations du conseil:**

#### **Vote de crédits supplémentaires - SEXCLES ( DE 2020 053)**

Le Maire expose au Conseil Municipal que les crédits ouverts aux articles ci-après du budget de l'exercice 2020, ayant été insuffisants, il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et de procéder aux réajustements des comptes et d'approuver les décisions modificatives suivantes :

FONCTIONNEMENT :		DEPENSES	RECETTES
		TOTAL :	0.00
INVESTISSEMENT :		DEPENSES	RECETTES
020	Dépenses imprévues	-3500.00	

2188	Autres immobilisations corporelles	3500.00	
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>
<b>TOTAL :</b>		<b>0.00</b>	<b>0.00</b>

Le Maire invite le Conseil Municipal à voter ces crédits.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de voter en dépenses les suppléments de crédits compensés par les plus-values de recettes indiquées ci-dessus.

Fait et délibéré à SEXCLES, les jour, mois et an que dessus.

### Subvention partielle accordée aux Associations ( DE 2020 054)

M. le Maire donne lecture aux membres du Conseil Municipal

- de la liste et du montant des subventions attribuées en 2019 aux associations
- de sa proposition pour certaines associations en 2020

Les membres du Conseil Municipal votent les attributions partielle 2020 comme indiquées dans le tableau ci-dessous,

Libellés	Vote CM 2019	Pour	Abstention	Contre	Vote CM 2020
Société de chasse Sexcles	250	5	2		250
Comité départ lutte cancer	50	7			100
Téléthon	50	6	1		100
SPA	0	7			100
SévaD	0	7			200
A décider par DM (provision)	300	7			1000
<b>TOTAL</b>	<b>2600</b>				<b>1 750</b>

### Questions Diverses :

M le Maire rappelle le droit de passage dans les terrains privés pour l'intervention sur les conduites d'eau : travaux Capel + employé communal.

Fixation poubelles qui se déplacent avec le vent à Bellevue et Vaurs.

Fin du Conseil Municipal à 19h59